

UCCLENSIA

Numéro 34



Eau-forte d'Henri QUITTELIER

Cercle d'histoire
d'archéologie et de
folklore d'Uccle
et environs



Geschied- en
heemkundige kring
van Ukkel
en omgeving

UCCLENSIA

Organe du Cercle d'Histoire,
d'Archéologie et de Folklore
d'Uccle et environs

a.s.b.l.

Rue Robert Scott, 9
1180 Bruxelles

Tél. 76.77.43 - CCP 622.07

Novembre 1970

n° 34

Orgaan van de Geschied-
en Heemkundige Kring van
Ukkel en omgeving

v.z.w.

Robert Scottstraat, 9
1180 Brussel

Tel. 76.77.43 - PCR 622.07

November 1970

nr 34

NOTRE PROCHAINE ACTIVITE

Elle sera consacrée à la visite du musée HORTA, 25, rue Américaine, à Ixelles, le samedi 21 novembre prochain, à 14h30, où nous serons reçus par le Conservateur M. Delhayé.

ONS VOLGEND BEZOEK

We zullen het HORTA museum, Amerikaansestraat 25, te Elsene, op zaterdag 21 november e.k. te 14h30 bezoeken. We zullen door de Heer Delhayé, Konseruator ontvangen worden.

FRANCOIS-LOTHAIRE-LAURENT RITTWEGER (1766-1848)

L'article relatif à la famille Coghen, paru dans "Uccleusia" de mars 1970, m'amène à évoquer aujourd'hui la mémoire de François Rittweger, beau-père du Comte Coghen, qui, comme lui, eut des attaches uccloises.

En effet, la rue Rittweger, aboutissant rue de Stalle, rappelle qu'au siècle dernier, non loin de là, "le château de Stalle a été la résidence d'un opulent banquier de Bruxelles, M. Rittweger" (Wauters, Histoire des environs de Bruxelles, tome III, p. 645). Au XVIIème siècle, le Conseiller fiscal Bouton, seigneur foncier de Stalle, s'était fait construire une nouvelle demeure féodale, ornée d'un beau jardin, de viviers, d'une fontaine jaillissante. Elle existe encore, écrivait Wauters au siècle dernier, près du ruisseau d'Uccle et on a conservé la petite promenade ou terrasse qui y conduisait. Cette demeure a souvent changé de maître et fut finalement achetée par M. Rittweger.

L'ouvrage "Uccle au temps jadis" cite le château Rittweger "communément appelé Villa de Stalle" et dont Raspail occupa une dépendance, rue Victor Gambier.

L'étude publiée par l'Institut de Sociologie Solvay (Une commune de l'agglomération bruxelloise : Uccle, 1958, II, p. 189), parlant du développement de Stalle au cours de la période 1800-1850, cite "la grande demeure du banquier François Rittweger, avec ses 31 fenêtres ...". En 1813, elle figure parmi les grandes maisons à Uccle comme maison de première catégorie ; son occupant est un important propriétaire foncier, puisque la superficie des terres appartenant au propriétaire de cette maison est à ce moment de 7 ha 71 a 75 ca (p. 80). En 1834, François Rittweger possède 29 ha 92 a 80 ca (p.82).

Le château Rittweger, vendu en 1849 après la mort de son propriétaire, devint le château Allard et fut reconstruit par cette dernière famille en 1866 sur les plans de l'Architecte Cluysenaar.

L'avenue de la Princesse Paola, créée récemment lors du lotissement de ce domaine, est donc tracée par l'effet d'un heureux hasard dans l'ancienne propriété de l'aïeul direct de S.A.R. la Princesse de Liège, François-Lothaire-Laurent Rittweger.

*

* *

"L'Intermédiaire des généalogistes", n° 102, de novembre 1962, contient une note du Docteur Spelkens, accompagnée d'un portrait de François Rittweger lithographié par Bagniet, ainsi que des renseignements sur son ascendance par MM. Friederichs et Lang.

François-Lothaire-Laurent Rittweger est né à Francfort-sur-Main, le 11 novembre 1766 (octobre d'après sa pierre tombale). (Voir Intermédiaire n° 102, p. 315. Actes des anciens reg. par. catholiques de la cathédrale de Francfort-sur-Main, ... 1766. November, nat. 11, bapt. 12, Franciscus Lotharius Laurentius, legitimus Jois Rittweger bajuli literarum Postae Imperialis et Margarethae conjugum, lev. D. Francisco Laothario Kornman cive mercatore hujate.- S. 142, Nr 3650).

Il mourut à Bruxelles le 24 décembre 1848.

Il était fils de Johann Georg Rittweger, facteur des postes impériales à Francfort-sur-Main, et de Margarethe Freund.

Il avait épousé Anne-Catherine Sauvage, née à Petit-Rechain le 28 février 1766 et décédée à Bruxelles le 27 juillet 1808. Fille d'Aubin Sauvage, maire de Lambermont, et d'Anne-Elisabeth Dehez (ou Delhez).

François Rittweger et Anne-Catherine Sauvage eurent plusieurs enfants, dont Caroline qui épousa Jacques Coghen. François Rittweger est donc ainsi le quadrisaïeul de la Princesse Paola (Voir "Ucclesia" n° 31, p. 10).

*

* *

Financier avisé, François Rittweger fut notamment à l'origine, en qualité de co-fondateur, de deux importantes institutions : la Société Générale et les Assurances Générales. (voir livres commémoratifs publiés à l'occasion des anniversaires de ces sociétés).

"M. Rittweger-Sauvage, négociant et vice-président de la Chambre de Commerce de Bruxelles intervient dès la première réunion convoquée en 1822 à l'Hôtel de Ville pour discuter le projet de création d'une nouvelle banque décrétée par le Roi Guillaume.

En décembre 1822, la "Société Générale des Pays-Bas pour favoriser l'Industrie Nationale" est créée. François Rittweger est parmi les principaux souscripteurs du capital de la société à sa constitution et il est un des actionnaires qui comparaît à l'acte de dépôt des statuts. Il est donc ainsi un des fondateurs de la Société Générale. Il en devient aussitôt un des directeurs, poste qu'il conserva jusqu' en 1848, date à laquelle la Société Générale connut une crise importante causée par la panique suscitée par les troubles révolutionnaires de cette année et l'immobilisation excessive de ses capitaux. Les six directeurs en fonction, directement visés par les critiques formulées notamment à la Chambre, estimèrent alors ne pas pouvoir accepter ce blâme public et, dans un sentiment de déférence peut être exagéré, donnèrent leur démission.

De même, le 14 juillet 1824, est constituée la "Compagnie d'Assurances Générales sur la Vie, les Fonds dotaux et les Survivances", établie en vertu de l'arrêté de S.M. Guillaume qui autorisait cette constitution "op de rekestte van Coghen-Rittweger en C.J.A. Zanna ...". Le procès-verbal de la première séance du Conseil d'Administration, tenue le 14 juillet 1824, est signé entre autres par P. van der Elst en qualité de président, F.L. Rittweger comme administrateur et J.A. Coghen comme agent général de la Compagnie.

Nous trouvons dans l' "Almanach de poche de Bruxelles pour l'année 1829", imprimé chez Rampelbergh, en tant que vice-président de la Chambre de Commerce et des Fabriques, "Rittweger-Sauvage, rue de la Fiancée, n° 354" ; est cité aussi "Coghen, marché aux Poissons, n° 7". La Compagnie d'Assurances Générales ouvrit ses premiers bureaux dans un immeuble sis rue du Pont-Neuf et, en 1850, elle transporta son siège social rue de la Fiancée.

D'autre part, le "Livre d'Or de l'Ordre de Léopold" de 1858, tome II, p. 413, cite Rittweger (F.-L.-L.), vice-président de la Chambre de Commerce de Bruxelles, créé Chevalier, le 5 mars 1850.

*

*

*

Les époux Rittweger-Sauvage sont enterrés au cimetière de Laeken. Leurs tombes sont relativement bien conservées, malgré qu'il s'agisse de pierres plates, posées au niveau du sol.

Ces sépultures se trouvent chemin n° 8 du cimetière. Si l'on descend en partant du Calvaire, il faut prendre la deuxième allée à gauche. Après être passé devant la sépulture de Roest d'Alkemade-Sire Jacobs, on trouve immédiatement du côté gauche de l'allée la tombe de François Rittweger ombragée par de hauts arbres. (Pelouse n° 16, concession n° 1205).

La dalle en pierre bleue (1,48 m x 0,88 m x 10 cm) porte l'inscription suivante :

Ici repose
Mr François Rittweger
veuf de Dame Sauvage de Francomont
11 octobre 1766 - 24 décembre 1848

La tombe d'Anne-Catherine Rittweger, née Sauvage, se trouve du côté droit de l'allée, un peu plus loin que celle de son mari (Pelouse 9 B, concession n° 1206). La pierre (1,66 m x 0,96 m) porte un encadrement gravé et l'inscription suivante :

Sous cette tombe repose
Dame Anne Catherine Sauvage
de Francomont
Epouse de M. François

Lothaire Laurent Rittweger
décédée le 23 juillet 1808

Objet des regrets douloureux
de son époux
et de ses enfants
Elle vivra éternellement
dans leurs coeurs

R I P

1206

A quelques pas de cette tombe, presque en face de celle de François Rittweger, on peut découvrir, en partie recouverte par la végétation, une autre pierre plate (concession n° 1246). Elle porte l'inscription :

Ici repose
Mr Aubin Rittweger
époux de Dame Marianne Lejeune
1er juin 1797 - 4 mars 1837

1246

Le dossier des sépultures nous apprend qu'en 1884 un avis d'enlèvement de la pierre tombale de François Rittweger est envoyé au Comte Coghén, boulevard de Waterloo, n° 21. Un rappel à ce sujet est fait en 1886 et d'autres membres de la famille sont appelés à intervenir : M. Emile Rittweger, au château de Machelen ; M. Charles Rittweger, au château de Juslenville, Theux par Pepinster ; M. François-Xavier Rittweger, à Rhode-Saint-Genèse ; le Lieutenant-Général de Moor, rue Montoyer ; Mme Mosselman du Chenoy, 103, avenue Louise.

En effet, l'administration communale avait constaté que le terrain que recouvraient les pierres sépulcrales n'était pas concédé à perpétuité. M. Emile Rittweger s'occupe alors de régulariser cette concession au nom de son père, François-Xavier Rittweger, lequel ignorait complètement qu'il n'était pas propriétaire du terrain où se trouvaient enterrés ses père et mère.

En 1929, les monuments sont remis en état par les soins de la famille qui fait notamment remplacer par la Maison Salu la dalle rappelant la mémoire de François Rittweger.

Ajoutons que la concession d'Aubin Rittweger dut également être régularisée. M. Charles Rittweger reçut un titre de concession de terrain en 1888 et en 1929 la pierre fut remplacée également.

Wauters citait déjà dans le chapitre qu'il consacrait au cimetière de Laeken (Histoire des environs de Bruxelles, 1855, t. II, p. 361)

les tombes portant les noms : de Roest d'Alkenode, d'Anethan, Rittweger, etc... Quelles seraient ses réflexions aujourd'hui dans notre cité toujours plus bruyante ; lui qui écrivait déjà alors : "C'est depuis la suppression des sépultures à l'intérieur des églises que le cimetière de Laeken est devenu le lieu de repos préféré. On ne voulut pas être confondu avec le vulgaire des cadavres dans les catacombes de la cité ; tout ce qui avait brillé dans le monde prétendit dormir du sommeil de la tombe au pied de l'église de Laeken, près du Palais que se faisaient bâtir les derniers gouverneurs généraux de la Belgique. Ce Campo Santo de la mode a pour toujours perdu le cachet de sa sainte destination et le bruit qui se fait à tous les instants aux alentours ne permet plus de visiter avec recueillement ses sentiers peuplés par la mort".

Adrien GLAUS.

NOTRE EXPOSITION

Notre exposition "Folklore d'Uccle en Brabant" a connu un franc succès. Elle fut inaugurée par Mr Van Offelen, Bourgmestre, en présence de MM. Cristel, Delattre, Gustot, Henry, Jermart, ~~et de~~ *Apert et* Mile Lados van der Marsch, membres et futurs membres du conseil communal, et d'autres personnalités parmi lesquelles Maître Noteris, MM. Meert, Cammaert et Groyne du département des Beaux-Arts, M. Defreyn, de la Société Brown Doveri et Cie, MM. Gerke et Van Dormael de la Société d'Etudes historiques et folkloriques de Waterloo, Braine-l'Alleud et environs et M. et Mme Sirtaine, propriétaires du Vieux Cornet et M. Burnet du Journal "Le Soir". Par la suite, jusqu'au dernier jour, elle ne cessa d'attirer de nombreux visiteurs.

Répondant à notre Président, M. Van Offelen a donné l'assurance que la restauration de la Ferme Rose serait réalisée très prochainement.

CHANTS ET DANSES DU BRABANT ANCIEN

Le spectacle présenté par le groupe "De Vlier" dirigé par M. Hubert Boone, le 25 octobre dernier, fut sans conteste un spectacle exceptionnel, tant par la virtuosité des musiciens utilisant tout un ensemble d'instruments anciens et curieux, que par l'originalité des danses, dont certaines trouvent leur origine dans les temps les plus reculés, peut-être même à l'époque de la pénétration germanique dans notre pays. Le groupe reçut des spectateurs présents un accueil particulièrement chaleureux et bien mérité. Un seul regret, c'est que nos membres n'aient pas été plus nombreux à profiter d'une telle occasion.

Nous remercions vivement notre Vice-Président, M. Michel Maziers, qui fut le grand artisan et le parfait organisateur de cette inoubliable soirée.

PERSONNALIA

Nous présentons à notre membre d'honneur, M. Quittelier, nos plus sincères condoléances à l'occasion du récent décès de son épouse.

MONUMENTS, SITES ET CURIOSITES D'UCCLE

Rappelons que cet ouvrage est actuellement disponible moyennant versement de 35 F (30 F + 5 F de frais d'envoi) au CCP 622.07 du Cercle ou en s'adressant à Mme PIERRARD, 9, rue R. Scott, ou à la Fédération Touristique du Brabant, 4, rue St Jean à Bruxelles. Rappelons aussi que cette brochure de 64 pages est largement illustrée et que le prix en a été fixé relativement bas dans l'espoir qu'il trouvera une large diffusion.

UKKELSE VERENIGINGEN

De "Koninklijke Harmonie St Rochus" heeft ons verschillende voorwerpen in bewaring gegeven die de eigendom van die maatschappij waren namelijk 3 banieren, een schilderij van St Rochus enz.

We kregen ook de bewaring toevertrouwd van 2 vlaggen van de "Boeren van Stalle.

*
* * *

Nous donnons ci-après un extrait de l'allocution prononcée par notre Président, lors du vernissage de l'exposition :

"Si notre cercle a pu se développer et multiplier ses activités, il le doit, et je me plais à le reconnaître, à l'aide généreuse qui lui a été accordée par la commune d'Uccle (et en particulier par le service des Beaux-Arts) et la province de Brabant, mais il le doit surtout à l'accueil particulièrement favorable qu'il a rencontré dans le public et dans la presse. Et je suis convaincu, pour ma part, que cela n'a été possible que parce qu'il répond à un besoin réel dans la mesure où la défense de l'environnement constitue et continuera à constituer dans les prochaines années, l'une des tâches les plus urgentes et les plus vitales de notre génération. L'exemple de ce qui s'est passé en 1963, dans un pays voisin, a bien montré qu'il ne suffit pas pour satisfaire les aspirations de nos contemporains et des jeunes en particulier, d'édifier les équipements mêmes les plus modernes et les plus fonctionnels. Nous croyons qu'il faut quelque chose de plus. Uccle ne subsistera en tant qu'entité distincte que si la communauté uccloise continue à rester attachée à ce qui lui est propre, et notamment à ses traditions. Ces traditions sont très riches et notre cercle espère que la présente exposition, malgré toutes ses déficiences, en administrera encore la preuve convaincante".

*
* * *

PROTECTION DE LA NATURE

La Commission ornithologique A.N.A.O. de la section Uccle-Forest est une association des "Amis de la Nature".

La Commission s'est occupée de la défense des oiseaux (pose de nichoirs) et de la défense de la nature en général. La commission groupe une centaine de membres. Président : M. Taufstein, 587, chaussée d'Alsemberg.

Notre cercle et la commission ont décidé de collaborer étroitement.

Nos lecteurs trouveront en annexe à ce bulletin un ensemble de nouvelles relatives à la protection de la nature à Uccle et dans ses environs.

INFORMATIONS

Bulletin n° 1

PLANTATIONS AU PARC BRUGMANN
ABATTAGES

A l'occasion de la journée de l'arbre, un grand nombre de jeunes hêtres ont été plantés par des jeunes, dans le parc Brugmann.

SUKKELWEG

Malgré les signaux d'interdiction, certains automobilistes n'hésitent pas à emprunter le Sukkelweg. Espérons qu'il sera rapidement mis fin à ces abus.

COMITE D'ACTION ET DE DEFENSE DE LA FORET DE SOIGNES

Sous ce nom, une nouvelle a.s.b.l. vient d'être créée pour la défense de la forêt.

Secrétariat : rue Joseph Lombaert, 36, 1160 Bruxelles.
Cotisation annuelle : 100 F.

La nouvelle association tend à faire ériger la Forêt de Soignes en réserve naturelle par excellence et s'oppose à toute source de pollution de celle-ci.

ABATTAGES

Signalons l'abattage de plusieurs beaux arbres pour l'élargissement de la rue Gatti de Gamond.

POLLUTION A BEERSEL

La presse a signalé un cas grave de pollution des étangs du château en juin dernier, ayant provoqué la mort de nombreux poissons. Espérons qu'un tel accident ne se reproduira plus.

POLLUTION EN FORET DE SOIGNES

On se plaint de pollution de la forêt due à des déversements d'eaux usées aux environs du chalet de la Forêt et à la petite Espinette.

AVENUE DU GLOBE

Des plantations ont été réalisées sur la partie uccloise de l'avenue. Certains arbres cependant n'ont pas repris et devront être remplacés. Souhaitons par ailleurs que des plantations soient effectuées sur la partie forestoise de l'avenue.

Cercle d'histoire
d'archéologie et de
folklore d'Uccle
et environs



Geschied- en
heemkundige kring
van Ukkel
en omgeving

PUBLIE PAR UCCLENSIA

Organe du Cercle d'Histoire,
d'Archéologie et de Folklore
d'Uccle et environs

A.S.B.L.

rue Robert Scott, 9
1180 - BRUXELLES

Tél. 76.77.43 - CCP 622.07

Orgaan van de Geschied-en
Heemkundige Kring van Ukkel en
Omgeving

V.Z.W.

Robert Scottstraat, 9
1180 BRUSSEL

Tel. 76.77.43 - PCR 622.07

Supplément au N°34

EXPOSITION "FOLKLORE D'UCCLE EN BRABANT"

Spectacle : CHANTS ET DANSES DU BRABANT ANCIEN.

Nul n'ignore que le "Vieux Cornet" merveilleusement située à l'entrée du Crabbegat porte la date de 1570 et qu'il a donc cette année 400 ans.

Le Cercle d'Histoire, d'Archéologie et de Folklore d'Uccle et environs ne pouvait laisser passer cet anniversaire et a voulu à cette occasion organiser diverses manifestations dont une exposition et une séance de chants et danses du Brabant ancien, dans le cadre prestigieux que constitue le Centre Culturel et Artistique d'Uccle. L'exposition sera consacrée au folklore régional. Nous tenterons de faire revivre les occupations des Ucclois d'autrefois et tout d'abord les métiers qu'ils exerçaient : métiers du bois, brasserie, fromageries, extraction du sable et de la pierre ; nous évoquerons les anciens pèlerinages ; nous rappellerons enfin les divertissements d'antan et une place importante sera réservée aux anciennes sociétés uccloises.

Vieux outils, enseignes, figurines, tableaux, bannières, reliques diverses, cartes postales constitueront sans aucun doute un ensemble à ne pas manquer.

L'exposition sera ouverte du 16 au 25 octobre durant les entr'actes, ainsi que les samedis, dimanches et mercredis après-midi, de 14h30 à 17h30 et les dimanches matin de 10 à 12 h. L'entrée sera, bien entendu, gratuite et les délégués du Cercle se feront un plaisir de guider les visiteurs et de leur donner toutes les explications qu'ils désirent.

Par ailleurs, dans le cadre de l'exposition, le Cercle organise le 23 octobre 1970, à 20h15, toujours au Centre Culturel d'Uccle, rue Rouge, un spectacle de

CHANTS ET DANSES DU BRABANT ANCIEN"

par l'ensemble folklorique DE VLIER (Dir. H. Boone).

Pourquoi ce spectacle ?

Bien que fêtant déjà ce mois-ci le 4e anniversaire de son existence, le Cercle n'avait pas encore accordé à la musique populaire la place qui lui revenait dans ses activités. Il lui a donc paru tout indiqué d'agrémenter l'exposition consacrée au folklore d'Uccle et du Brabant en général par une évocation des chants et des danses qu'affectionnaient nos ancêtres.

L'ensemble folklorique "De Vlier", qui prête son concours à cette occasion s'est spécialisé dans l'exécution de la musique populaire de l'ancien duché de Brabant. Sous l'impulsion d'Hubert Boone, chef compétent (trois premiers prix de Conservatoire !) et passionné (Lauréat de la Fondation de la Vocation en 1967), quelques membres de ce groupe se sont lancés à la recherche de tous les instruments, mélodies, danses et même costumes anciens dont des traces subsistaient de la Campine au nord du Hainaut. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, cette recherche a rapidement porté ses fruits : de vieux paysans ont fredonné les airs de leur enfance et ont esquissé les pas des danses de leurs 20 ans, des greniers ont livré des instruments de musique que l'on croyait disparus depuis bien longtemps, des documents iconographiques ont permis de compléter cette moisson, au point que l'ensemble "De Vlier" serait capable, au bout de deux ans à peine, de présenter un spectacle de trois heures !

Pour accompagner les chants et danses ainsi ressuscités sans risquer de détériorer les instruments anciens retrouvés, il fallut recourir à des spécialistes et même aux rayons X pour analyser la nature, la qualité et l'épaisseur des matériaux employés, de manière à en fabriquer des copies scrupuleusement conformes aux originaux, dont elles reproduisent donc exactement la sonorité. Ce souci réellement scientifique de l'authenticité des mélodies, des danses et des instruments ne nuit nullement au dynamisme et à la spontanéité des exécutants : ceux-ci sont âgés de 15 à 30 ans et n'ont généralement reçu aucune éducation musicale, même les musiciens qui jouent d'oreille, à la manière de ceux d'antan. N'allez pas en déduire que les "couacs" sont fréquents ; s'il en était ainsi, en effet, comment cet ensemble aurait-il été invité pendant un mois cet été en Bulgarie ? Chacun sait que les peuples d'Europe orientale sont connaisseurs en matière de musique folklorique ; vous qui avez sans doute admiré l'un ou l'autre groupe étranger, à l'occasion de l' "Expo 58" par exemple, refuseriez-vous d'applaudir un ensemble "bien de chez nous" qui vous permettra d'entendre le son d'un rommelpot, d'un vlier, d'un pinet, d'un blokviool, d'une cornemuse et d'autres instruments tous authentiquement brabançons, qui vous montrera aussi bien des danses comiques que des rondes d'origine initiatique ? Vous verrez aussi une danse de gilde qui est le dernier exemple connu en Belgique de danse au sabre et aussi une danse acrobatique sur échasses. Vous admirerez enfin le ravissant costume des jeunes filles, rehaussé de coiffes de dentelle et de foulards imprimés, confectionnés à partir de modèles du XVIIIe siècle.

Réservation au Centre Culturel - Places à 100, 75 et 60 Frs.

On trouvera ci-après deux articles relatifs à l'histoire du Vieux Cornet, l'un de Mr A. NOEL, l'autre de Mr H. de PINCHART.

LE VIEUX CORNET (HOF TEN HOREN)

En vertu de la loi du 2 juin 1861, le Gouvernement belge accordait à la Ville de Bruxelles la concession de 106 ha de la Forêt de Soignes pour y créer un parc public. Ce parc, nous l'appelons aujourd'hui le Bois de la Cambre.

Ce fait influença favorablement la topographie et le développement de notre commune. L'administration communale décida aussitôt de relier le centre d'Uccle et la chaussée de Waterloo et le Bois de la Cambre. Durant la période 1864-1866 l'on aménagea et l'on prolongea le vieux chemin qui depuis l'église St Pierre suivait l'Ukkelbeek et remontait ce ruisseau jusqu'à sa source. A partir de 1870, cette artère reçut le nom de l'avenue L. De Fré pour rappeler le souvenir du bourgmestre ucclois de l'époque. Voici donc un premier centenaire à rappeler.

Cet axe est-ouest, devenu aujourd'hui très important, a le privilège d'égrenier sur son parcours de nombreux souvenirs tangibles de l'histoire de notre commune. Relevons : le parc de Wolvendael, le Crabbegat ; le Vieux Cornet (hof ten horen), la Ferme rose (hof ten Hove), le Zeecrabbe, etc...

En cette année 1970, nous pouvons célébrer le quatrième centenaire du "Vieux Cornet" et c'est pourquoi nous allons lui consacrer quelques lignes.

Le "Vieux Cornet" bien connu des promeneurs, est merveilleusement situé à l'entrée de ce vieux chemin qu'est le Crabbegat. Il se compose d'une tour remaniée certes plus d'une fois et d'un corps de logis qui doit dater du milieu du 18ème siècle. La tour, massive et trapue est beaucoup plus ancienne. Sur sa façade, tournée vers le Crabbegat, l'on peut encore apercevoir des ouvertures étroites et qui semblent avoir été des meurtrières et un peu plus haut, une pierre rectangulaire sur laquelle se trouve gravé un attribut (une trompe de chasse), une date (1570) et une devise (*consiet den tydt*). La date de 1570 semble être la date d'une restauration, cette pierre taillée est très peu visible étant en grande partie cachée par des plants d'ampélows. La dernière restauration du "Vieux Cornet" date de 1924-1926.

Quelle put être la destination de cette construction ? L'on croit que ce manoir put avoir jadis quelque rapport avec le "Consistoire de la Trompe" (Consistorie van den Hoorn) ou tout au moins qu'il fut une dépendance de ce tribunal. Le Consistoire de la Trompe était en effet un tribunal qui jugeait les délits commis sur les terres du Duc de Brabant et notamment en forêt de Soignes. Aussi est-il probable que les juges tinrent parfois leurs assises au "hof ten Horen". D'autres ont voulu voir dans l'emblème gravé sur la tour un simple cor de chasse et ont fait du "Hof ten Horen" un relais de chausse au temps de Charles-Quint. L'on a parfois appelé ce manoir "de Posthoren" (cornet de postillon). Un tableau dû à Victor Degroux intitulé "Vieux Relais" montre une diligence, arrêtée sous la pluie devant le Cornet. Mais cette dernière dénomination semble n'être qu'une tradition locale.

En 1650, Gilles Van der Noot, Seigneur de Carloo, fit aborner le territoire relevant de son autorité. Le "hof ten Horen" était inclus dans cette seigneurie. C'est pourquoi, les Echevins de Carloo, à plusieurs reprises, tinrent leurs réunions au Cornet ne dédaignant pas d'aller délibérer sous les tilleuls de la cour lorsque le temps le permettait (1).

Aujourd'hui, le Vieux Cornet, ramené au rang de simple demeure a perdu beaucoup de son importance de jadis. Autrefois, c'était un important domaine. Entouré d'étangs et de bois, il fut la propriété de la famille des Van Eeckhoudt.

Plus tard, quand ce bien passe dans la famille Clérin, l'habitation, les dépendances et les biens environnants forment un domaine de plus de 4 bonniers. Au milieu du 18ème siècle, le hof ten Horen comprenait 29 hectares de terres et de bois en parcelles disséminées sur le territoire de Carloo. Vers 1768, ce bien appartient à la famille Pierre Goens qui le transforme en ferme et cette famille le possèdera jusqu'en 1850. Avec le temps le "Hof ten Horen" changea encore de destination. Au siècle dernier, il devint une guinguette populaire. Une vieille carte postale nous montre cette habitation vers 1900/1910. Les murs de la tour portent l'inscription "Hof ten Horen - Hôtel du Cornet - Restaurant".

A cette époque, en tant que cabaret, le hof ten Horen fut fort fréquenté par beaucoup d'artistes. Dans "Uccle au Temps jadis", Maurice Guilbert écrit "Le Vieux Cornet devait séduire les peintres quels qu'ils fussent, cubistes ou traditionalistes ... et il n'était pas rare de voir, à la fois, au Cornet, quatre ou cinq peintres, oeuvrant devant le chevalet planté" (2). Une première exposition fut organisée en 1908. Ce fut, dit encore M. Guilbert, que nous citons, "la première exposition de peintres et de sculpteurs de talent organisée dans un cabaret de village" (3). Jadis, déjà un dessinateur de renom, P. Vitzthumb, avait souvent fréquenté les abords sylvestres du Vieux Cornet qu'il représenta dans ses dessins évocateurs des sites soniens.

Le cabaret du "Vieux Cornet" ferma ses portes en 1924, date à laquelle il devint une simple demeure. Le dernier tenancier du cabaret en fut le "père Vandercammen" connu pour sa paresse. Ouvrons encore l'ouvrage "Uccle au Temps jadis" : "Il avait fait placer un petit tonneau muni d'un robinet sous son comptoir. Quand on lui commandait à boire il plaçait les verres sous le robinet qu'il ouvrait et quand un verre était rempli, il en poussait négligemment un autre du pied pour ne pas devoir se baisser. C'est le moment qu'on choisissait pour soulever une controverse musicale. Cela ne ratait jamais. Le père Vandercammen se lançait dans une rectification de date et oubliait que le robinet était ouvert et que la bière coulait sous ses pieds en larges mares ..." (4).

En relatant cette anecdote, nous sommes entrés dans le domaine du folklore. En fait, le "hof ten Horen" appartient au folklore ucclois depuis que Charles De Coster s'y firent rencontrer Thijs Uylenspiegel, les femmes archères d'Uccle et les Frères de la Bonne Trogne, ainsi que le rappelle la plaque commémorative placée à l'entrée du Crabbegat.

Sous l'ancien régime, Uccle posséda une gilde de tireurs à l'arc. Mr André V. Gillet, dans une étude qu'il a publiée dans l'un de nos bulletins signale plusieurs perches de tir situées sur Uccle. La dernière perche dressée sur le territoire de notre commune le fut dans le jardin du "Cornet" où elle se trouvait encore en 1925 (5).

Pour terminer, ajoutons encore que les dépendances du Cornet, vers le Crabbegat, furent transformées en maisons privées en 1929.

A. Noël.

Références : (1) : "Uccle au temps jadis" - Edit. 1950, p. 206 "Où est contée l'histoire véridique et pittoresque des cabarets ..."

(2) : Uccle au temps jadis, id. p. 249 "Les expositions champêtres".

(3) : idem.

(4) : Uccle au temps jadis - id. "Le Père Vandercammen", p. 266;

(5) : André V. Gillet - Uccle et les gildes de tireurs - Bulletin n° 20 du Cercle d'Histoire ... d'Uccle (novembre 1968) p. 6.

COURT HISTORIQUE SUR L'HOF TEN HOREN OU VIEUX CORNET

Avenue De Fré, créée en 1867, se trouve l'Hof ten Horen, mieux connu sous le nom de Vieux Cornet, et situé au bas du Crabbegeat.

La première mention certaine dans les archives date de 1460 lorsqu'il est déclaré comme fief relevant du Brabant (Cour féodale de Brabant, registre n° 12, folio 9 aux A.G.R.).

Il semble avoir relevé le Consistoire de la Trompe et avoir servi de lieu de réunion du tribunal devant juger des délits de chasse dans la Forêt de Soignes. Les Echevins de la Vénerie et même ceux de la Seigneurie de Carloo y tinrent des réunions. La Vénerie était une cour censale chargée de gérer et de transmettre les biens dont les revenus servaient à l'entretien des meutes.

Sa juridiction s'étendait sur Boistfort, Watermael, Uccle et Linkebeek. A Uccle, le banc des tenanciers avait droit de basse et de moyenne justice sur les personnes demeurant sur les biens donnés à cens par la cour censale, pour toutes les questions de dettes et les actes personnels.

Le propriétaire du manoir payait tous les ans à la Vénerie une rente de 19 1/2 deniers de Louvain.

L'Hof ten Horen, dont le corps de logis date de 1748, est accolé d'une tour carrée, peu élevée, dressée à son angle septentrional, encapuchonnée d'ardoises et qui, il y a 100 ans, n'était percée que de meurtrières. On peut voir sur la façade de la tour un cornet de chasse, surmontant la date 1570 et l'inscription : Aensiet den tijdt.

Le Cornet est reproduit sur une carte d'Uccle de 1650 et conservée au Cabinet des Manuscrits à la Bibliothèque Royale à Bruxelles, sous le numéro II 3260 B. Il apparaît encore sur une carte dressée par l'arpenteur Everaert en 1741 et conservée aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles, dans le fonds Cartes et plans manuscrits 2394 n° 312.

En 1661, le bien est en possession du Sr Eeckhoudt, dont les descendants rendent la ferme à bail en 1710 à Jean Hublo (Notariat Général du Brabant, registre n° 5326, acte 12 aux A.G.R.).

En 1741, le Cornet est la maison de campagne du Conseiller Winand Clerin, époux de Dame Gertrude van Veen. Leurs descendants vendirent le bien le 1er juillet 1768. L'ensemble comprenait alors deux petits étangs et des dépendances sur quatre bonniers, avec en annexe un bois de 20 hectares s'étendant jusqu'au Langevelt, et six hectares de terre en la Hoogstrate et le Crabbegeat.

Il fut acquis pour 6.400 Florins par Pierre Goens, dont les descendants en étaient encore propriétaires en 1850.

Il était à cette époque un cabaret fréquenté surtout par les artistes tentés par le décor des vallons ucclois.

Ce fut aussi l'hôtellerie où les Frères de la Bonne Trogne, dont Charles De Coster nous a conté si savoureusement l'histoire, s'attardaient pour faire ripaille et boire des pintes de cervoise.

La tour fut restaurée et surhaussée par son nouveau propriétaire en 1924. P.G. Périer, dans l'ouvrage "Uccle au temps jadis, 1925", pages 101 à 106, nous livre les souvenirs sur le Vieux Cornet.

A cette époque, un antiquaire occupait l'Hof ten Horen et s'était voué à la reconstruction de ce vieil édifice, en y faisant enlever la chaux qui couvrait les baies anciennes.

Le dessinateur Paul Vitzthumb fréquenta assidûment les abords du Vieux Cornet. Au 19^e siècle, le Cornet fréquenté par des artistes qui y exposaient à l'occasion leurs toiles, était un lieu de prédilection pour eux. Ils s'y retrouvaient chez eux. On y entendait à la fois des théories esthétiques et des propos truculents.

Le samedi 25 octobre 1924, quand le cabaret du Vieux Cornet ferma ses portes, une dernière réunion anima la salle flamande.

Par une pensée touchante, des peintres qui avaient planté leur chevalier sous les tilleuls de la cour, des écrivains, des promeneurs qui avaient évoqué le passé sous le toit hospitalier, rempli de souvenirs, s'assemblèrent autour d'un punch. Ils venaient dire adieu à cette auberge du passé, à cette retraite charmante, si longtemps ouverte à leurs rêves. L'assemblée rappelait quelque chambre de rhétorique d'antan.

Quelqu'un se leva pour rendre hommage au Vieux Cornet et saluer l'enchantement de sa silhouette sur le sol ucclois. Mais en changeant de destination, le Cornet ne disparaîtra pas néanmoins, car l'antiquaire avisé, qui en était le nouveau propriétaire, s'occupa à le restaurer et à maintenir ainsi un des témoins du prestigieux passé ucclois.

Bibliographie

- A. Cosyn : Guide historique et descriptif des environs de Bruxelles, 1925, tome II, pages 251 et 252.
- 100 promenades pédestres dans les environs de Bruxelles, Touring Club de Belgique, 5^e édition, 1925, page 175.
- Uccle au temps jadis, édition de 1925.
- Bulletin du Touring Club de Belgique, 1^{er} novembre 1921, page 485 et 486.
- Journal "La Dernière Heure", du 10 décembre 1968.
- U.L.B. Une commune de l'agglomération bruxelloise Uccle, 1958.
- Y. Lados van der Mersch, J. Deconinck et H. de Pinchart; Quelques jalons de l'histoire d'Uccle, 1969, tome I.

H. de Pinchart
Administrateur.

LE CERCLE D'HISTOIRE, D'ARCHEOLOGIE ET DE FOLKLORE D'UCCLE ET ENVIRONS.

Ce Cercle a été constitué en septembre 1966 et a pris en 1967 la forme d'association sans but lucratif. Il groupe actuellement près de 200 membres cotisants. Il s'est donné pour but d'étudier et de faire connaître le passé d'Uccle et des communes environnantes. Par ailleurs, il voudrait dans cette région qui connaît actuellement une évolution extrêmement rapide, obtenir la sauvegarde de quelques éléments valables témoignant du passé. Afin de réaliser ses objectifs, le Cercle édite un bulletin bimestriel et une feuille d'information ; il organise des conférences et des visites guidées ; il a mis sur pied un groupe de recherches archéologiques qui a pu faire différentes découvertes dans la région (site préhistorique à Linkebeek, habitats romains à Buizingen et à Drogenbos) ; il a organisé différentes expositions et manifestations, il a édité une brochure sur les Monuments, sites et curiosités d'Uccle, (30 Frs + 5⁰⁰ Frs de port) ; enfin le Cercle est intervenu dans de nombreux cas auprès des autorités publiques pour obtenir la sauvegarde de différents témoins du passé en tout ou en partie à Uccle et dans les communes environnantes.

Le cercle fait appel à tous ceux qui s'intéressent à ses activités ou adhèrent à ses objectifs.

Administrateurs : M. Jean-M. PIERRARD (Président), Mr Michel MAZIER (Vice-Président), Mr Adrien CLAUS (Trésorier), Mme Françoise DUBOIS-PIERRARD (Secrétaire), M. Fernand BORNE, M. le Pasteur Emile BRAEKMAN, M. Jean DECONINCK, M. Henry de PINCHART de LIROUX, M. André GUSTOT, M. Philippe JEANMART, M. Gui MEERT, Melle LADOS van der MERSCH, et Mr Arthur NOEL.

Siège social : 9, rue Robert Scott, Uccle - Tél. 76.77.43

Montant des cotisations pour 1971 :

Membres de soutien : 100 F

Etudiants : 50 F

Membres protecteurs: 200 F minimum

Les bulletins restant à paraître pour 1970 seront servis gratuitement aux nouveaux inscrits.

